

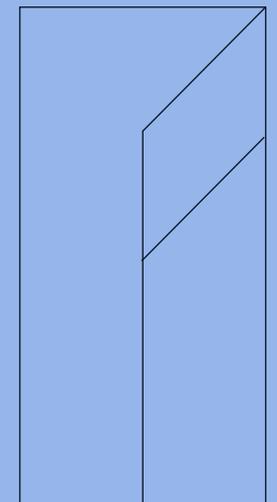
# LA FABRIQUE DES ARTS RESIDENCE

Date limite  
de candidature



11 mai 2025  
à minuit  
(CET)

Appel à  
candidatures



Fondation  
Fiminco



# FAST,

*un quartier culturel  
pour toutes les  
disciplines artistiques*

**La Fondation Fiminco a réhabilité un ancien site industriel à Romainville pour en faire un espace dédié aux artistes et commissaires internationaux.** →

Inauguré en octobre 2019, ce lieu unique abrite actuellement la résidence d'artistes internationale de la Fondation Fiminco, des espaces d'exposition, ainsi que huit galeries d'art contemporain : Air de Paris, Galerie Sator, Galerie Jocelyn Wolff, In Situ - Fabienne Leclerc, 22,48m<sup>2</sup> Iragui Gallery, NIKA Project Space, et Quai 36. Elle accueille également la société de production audiovisuelle Gingerlemon, la

galerie de livres Laurel Parker Book, ainsi que la maison d'impression Après Midi Lab.

Cet écosystème unique de création contemporaine s'étend sur 120 000 m<sup>2</sup>, dont 50 000 m<sup>2</sup> dédiés à la culture, réunissant des acteurs publics et privés de toutes les disciplines artistiques. Un auditorium de 600 places deviendra l'un des points de repère clés du quartier. La Fondation Fiminco rassemble des partenaires prestigieux tels que le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, l'école d'art et de design Parsons Paris, les réserves actives du Frac Île-de-France, le Théâtre du Châtelet, la Philharmonie de Paris, la compagnie de danse Blanca Li, et Mourad Merzouki, directeur artistique de la compagnie de danse Käfig.

01 © Martin Aryglo,  
Vue de la Fondation Fiminco



Des artistes de tous les champs artistiques se réunissent dans une énergie créative qui puise constamment dans la multiplicité des disciplines, la recherche de l'excellence, et la volonté de transmettre.

Fort du succès de son programme de résidences long séjour dédié aux arts visuels, la Fondation Fiminco élargit son champ d'action avec son nouveau programme LA FABRIQUE DES ARTS : une résidence ouverte aux artistes français et internationaux, sans limite d'âge, dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la danse, de la musique, du design, du cinéma, de la littérature, de la recherche.

LA FABRIQUE DES ARTS offre aux artistes des conditions privilégiées qui favorisent leurs recherches et leur travail créatif en

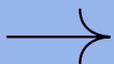
leur fournissant des espaces, des outils et un accompagnement professionnel pour créer un environnement de travail propice aux échanges entre les différentes formes d'art et à l'élargissement de leur pratique. Avec une large gamme d'espaces de travail et des ateliers de production à la pointe de la technologie pour la construction, la céramique, l'impression 3D, la gravure, la sérigraphie, la photographie, la vidéo, le graphisme, le textile et le tissage (détails p.12), la résidence de la Fondation Fiminco est un véritable pôle de création contemporaine.

La Fondation Fiminco vise à accompagner les résidents tout au long de leur processus créatif, en soutenant leur développement professionnel et artistique aux côtés d'un réseau de partenaires prestigieux du paysage culturel parisien.



02

# Qui peut postuler ?



L'appel à candidatures de la Fondation Fiminco est ouvert aux artistes français et internationaux - sans limite d'âge- dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la danse, de la musique, du design, du cinéma, de la littérature, de la recherche.

La Fondation Fiminco accepte uniquement les candidatures d'**artistes individuels**.

## Périodes de résidence proposées

Les artistes ont la possibilité de spécifier la période et la durée souhaitées en fonction de leur pratique, de leur projet et de leur disponibilité.

La Fondation priorisera les projets motivés et détaillés et se réserve le droit de proposer une durée ou une période de résidence alternative si cela semble mieux adapté au projet proposé.

### 10 mois

15 septembre 2025 au 17 juillet 2026

### 6 mois

15 septembre 2025 au 13 février 2026

ou

16 février 2026 au 17 juillet 2026

### 3 mois

16 février 2026 au 15 mai 2026

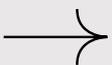
ou

27 avril 2026 au 17 juillet 2026



01 © Manuel Abella, Open Studios,  
Fondation Fiminco, 2024

# Processus de sélection



Seules les candidatures **complètes** et **compréhensibles** seront pré-sélectionnées.

---



Un **jury interdisciplinaire** composé de professionnels des arts et de la culture sélectionnera les candidats sur la base de leurs dossiers de candidature.

---



Les **candidats sélectionnés** seront invités à assister à un entretien par visioconférence.

**11 Mai 2025 à minuit**

Date limite d'envoi des candidatures

**Juin-Juillet 2025**

Comité de sélection et annonce des lauréats

**Septembre 2025**

Début des résidences de **10 mois** et **6 mois** (septembre-février)

**Février 2026**

Début des résidences de **3 mois** (février-mai) et **6 mois** (février-juillet)

**Mai 2026**

Début de la résidence de **3 mois** (mai-juillet)

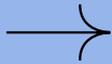
**Juillet 2026**

Fin des résidences

05



# Soutien aux artistes



## Hébergement

Les artistes en résidence disposeront d'un studio meublé avec salle de bain privée, cuisine partagée et des espaces de vie communs.

## Ateliers

Les artistes auront accès à des espaces de travail (selon la pratique artistique) ainsi qu'à des ateliers techniques équipés (gravure, sérigraphie, céramique, impression 3D, construction, photographie et vidéo, textile et tissage). Détails page 12.

## Soutien à la production

Une bourse de production, en fonction de la durée de la résidence, allant de 1250€ à 5000€, est allouée aux artistes.

## Soutien administratif

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives telles que les demandes de visa et, si nécessaire, peut les orienter dans leur recherche de financements complémentaires.

## Soutien professionnel

Les résidents bénéficient d'un soutien professionnel adapté à leurs besoins et à leur projet, qu'il s'agisse d'assistance technique pour la production, la distribution ou la communication.

## Participation artistique

Les artistes peuvent, s'ils le souhaitent, participer aux activités de programmation et de médiation de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence, avec des interventions rémunérées. Différents moments et formats de restitution peuvent être organisés.

## Transport

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller-retour depuis le pays d'origine de l'artiste (remboursement). La Fondation Fiminco n'achètera pas directement les billets; l'artiste est responsable de cet achat.

Le financement est soumis à un plafond en fonction de la résidence et le remboursement doit être accompagné d'une preuve d'achat à son nom (billet de train, billet d'avion, frais de carburant, péages, etc.).

300 € aller-retour : Europe  
800 € aller-retour : Hors Europe

## Cours de langue

Des cours de français sont disponibles pour les artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges.

01 © Manuel Abella, Open Studios #2, Atelier de l'artiste Mena Guerrero, Fabrique, Fondation Fiminco, 2025





07

# Conditions *de la résidence*



## Période

La Fondation Fiminco accueillera les artistes entre septembre 2025 et juillet 2026.

## Présence

Les résidences de la Fondation Fiminco exigent une présence quotidienne, ainsi que l'usage en continue de hébergement aloué pendant toute la durée de la résidence.

Afin de garantir le bon déroulement du programme, toute absence prolongée doit être validée avec l'équipe de la Fondation.

Les dates et heures d'arrivée et de départ pour la résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

## Cadre juridique

Un contrat de résidence sera signé lors de l'arrivée du résident sur les lieux. Le règlement intérieur de la résidence est disponible sur le site web de la Fondation.

## Hébergement

Un hébergement individuel est mis à disposition des artistes en résidence, selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Les artistes résidents disposeront d'un studio meublé avec une salle de bains privée, une cuisine partagée et des espaces de vie.

Les invités et les membres de la famille peuvent être autorisés, sous réserve de l'accord préalable de l'équipe de la Fondation, et en fonction de la disponibilité des logements et du calendrier. Il convient de noter que des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Lors de l'arrivée et du départ des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un inventaire contradictoire des lieux est effectué. Les résidents s'engagent à utiliser les différents locaux mis à leur disposition de manière paisible, à les maintenir en bon état et à signaler toute anomalie constatée. Ils s'engagent également à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.

L'hébergement de la résidence de la Fondation Fiminco est non-fumeur et ne peut pas accueillir d'animaux.



# Espaces de vie



01

- 01 **Chambre** © Andreas B. Krueger
- 02 **Cuisine partagée** © Axelle Poisson
- 03 **Espace commun** - FAST building ©Manuel Abella
- 04 **Vue d'une chambre** FAST building ©Manuel Abella
- 05 **Terrasse** © Andreas B. Krueger



03



02



04



05

# Studios collectifs

01 © Fondation  
Fiminco Atelier  
de l'artiste Darius  
Dolatyari Dolatdoust,  
artiste en résidence  
2023-2024



02 © Manuel Abella,  
Open Studios #2,  
Atelier de l'artiste  
Sarah-Anaïs Desbenoit,  
2024, Fondation Fiminco



02

03 © Manuel Abella,  
Open Studios 1, Atelier partagé,  
Pascale Rémita et  
Quỳnh Lâm, Fondation  
Fiminco, 2024



03

# Ateliers techniques

Les artistes ont accès à une large gamme d'ateliers de production qui sont régulièrement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et de ses besoins. Les responsables d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'élargissement de leur pratique artistique.



01 TEXTILE/TESSAGE

01 Grand métier à tisser, métier à tisser moyen, métier digital TC2 loom, équipement tufting, machines à coudre © Fondation Fiminco

02 Trois fours, dont un d'une capacité de 800L, imprimante 3D pour céramique. © Jair Lanes

03 Trois imprimantes 3D FDM à plastique, deux imprimantes 3D SLA à résine, découpe laser. © Andreas B. Krueger

04 Table d'impression 152 × 101 cm, platine, presse à chaud. © Andreas B. Krueger

05 Presse grande dimension 150 × 300 cm, traceur numérique, petite presse de travail. © Jair Lanes

06 Salle de post-production Avid, Da Vinci avec la suite Adobe Premiere. © Andreas B. Krueger

07 CNC, scie à ruban, scie à onglet, perceuse à colonne. © Jair Lanes

02 CERAMIQUE



IMPRESSION 3D 03



04 SERIGRAPHIE



05 GRAVURE

06 PHOTO & VIDEO



07 CONSTRUCTION

# Soutien aux artistes *et* *professionnalisation* →

**Un soutien sur mesure est offert aux résidents en fonction de leurs projets et de la durée de leur résidence.**

## **Environnement professionnel**

L'objectif principal de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre idéal pour leur recherche et leur travail créatif.

La résidence de la Fondation Fiminco est un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à intégrer un réseau professionnel.

À cet égard, la Fondation organise régulièrement des rencontres avec des professionnels du monde de la culture.

## **Ouverture sur le territoire**

Plusieurs Open Studios sont organisés, permettant au public de découvrir les ateliers et les espaces créatifs des artistes pendant une journée entière.

La Fondation propose également des visites de terrain pour permettre aux résidents de découvrir de nouveaux lieux et pratiques de création contemporaine dans la région Île-de-France.

Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence.

## **Événements de fin de résidences**

Des événements publics de fin de résidence sont organisés pour offrir aux artistes une visibilité accrue et leur permettre de mettre en avant leur travail, sur la scène locale et internationale. Ces formats sont adaptables et conçus en concertation entre les artistes et l'équipe de la Fondation Fiminco.

Ces moments offrent des opportunités uniques d'interaction avec le public et les professionnels, permettant une découverte in situ des médiums et recherches des artistes résidents.



01 © Manuel Abella / Open studio #3,  
2025, Artist : Célia Coëtte



**Tout au long de l'année, la Fondation Fiminco organise une série d'événements gratuits (performances, conférences, ateliers, etc.) destinés à un large public.**

La Fondation Fiminco est pensée comme un lieu de sensibilisation à tous les arts, où les résidents sont encouragés à dialoguer avec le public.

En tant qu'acteur local, elle développe depuis son ouverture des partenariats afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels destinés à des publics souvent éloignés du monde de la culture.

Dans cette optique, la Fondation a établi plusieurs partenariats, notamment avec le Département de la Seine-Saint-Denis, le Ministère de l'Éducation nationale et l'Association de Prévention du site de la Villette.

Ces collaborations permettent aux artistes en résidence de participer à des rencontres avec les publics, de mener des ateliers ponctuels ou de proposer un projet d'action culturelle de long terme, en collaboration avec la Fondation et les partenaires concernés.

# Travail avec le territoire et rencontre avec les publics

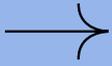


01 Atelier de médiation, école Hannah Arendt,  
© Fondation Fiminco





# Comment postuler?



## Candidature

Les candidatures peuvent être rédigées en français ou en anglais et soumises via le formulaire en ligne avant minuit, le 11 mai 2025 (CET).

Un compte Google est requis pour soumettre votre candidature en ligne.

Le formulaire d'inscription doit être entièrement rempli et inclure :

## Documents obligatoires

Dans le cas de dossiers incomplets ou de documents dépassant la limite de pages spécifiée, la candidature ne sera pas prise en considération.

# 17

### 01

Un CV dans lequel le candidat décrit son parcours d'étude et professionnel. (2 pages maximum)

### 02

Une lettre de motivation présentant les idées de recherche que l'artiste souhaite explorer pendant sa résidence ainsi que la période et la durée souhaitées. (1 page maximum)

### 03

Au moins une lettre de recommandation adressée au jury, soutenant le candidat pour le projet spécifique présenté dans son dossier de candidature. (3 lettres maximum)

### 04

Un portfolio présentant des œuvres récentes témoignant de l'approche artistique de l'artiste. (10 pages maximum)

## Documents optionnels

### 05

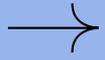
Liens, publications, vidéos... Tout document que les candidats estiment utile de partager avec le comité de sélection via des liens hypertextes (participation à des conférences ou des symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

01 © Manuel Abella Open studio #2,  
2025. Artist : Jisoo Yoo



→ [CLIQUEZ ICI](#)  
for the **online** form

# Contact



[www.fondationfiminco.com](http://www.fondationfiminco.com)

Instagram : [@fondationfiminco](https://www.instagram.com/fondationfiminco)

Facebook : [@fondationfiminco](https://www.facebook.com/fondationfiminco)

Linkedin : [@fondationfiminco](https://www.linkedin.com/company/fondationfiminco)

Twitter : [@ffiminco](https://twitter.com/ffiminco)

Youtube : [@fondationfiminco](https://www.youtube.com/channel/UC...)

**Fondation Fiminco**

43 rue de la Commune de Paris

93230 Romainville

[contact@fondationfiminco.com](mailto:contact@fondationfiminco.com)

**Conception graphique**

Clarysse Olivier